



Informations et inscriptions :

73 rue Plantagenêt - BP 52327

49023 Angers Cedex 02

Tél. : 02.47.60.55.33

Fax : 02.41.86.71.84

www.vinsde Loire.fr

c.boutet@vinsde Loire.fr ou academiedesvins@vinsde Loire.fr

Commande de bon cadeau

Les coordonnées du bénéficiaire :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Nom et adresse pour l'envoi du bon (si différente de celle du bénéficiaire) :

.....

.....

.....

.....

.....

Motif ou occasion d'offrir :

Les réservations (facultatives) :

Dates	Nombre de personnes

Le règlement :

Cours :	Nombre de personnes	Tarifs	Total
Initiation 5 séances		155 €	
Perfectionnement 4 séances		170 €	
Dégustation verticale ou verticale *		40 €	
		Total	€

Je règle par chèque ci-joint (à l'ordre d'InterLoire)

Je soussigné(e)

déclare accepter les conditions générales de vente ci-dessous et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

* soit une AOC d'un producteur sur plusieurs années soit une AOC de 5-6 producteurs sur une même année

Conditions générales de vente de l'Académie des Vins :

Procédure d'inscription :

Toute inscription implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions.

Le client doit confirmer son inscription au moins 15 jours avant la date du cours en transmettant son bulletin dûment complété et signé, accompagné du règlement correspondant. Pour tout client titulaire d'un bon cadeau, le renvoi de son bulletin d'inscription joint avec le bon est nécessaire pour valider son inscription de façon ferme et définitive. Le bon cadeau est valable un an à partir de la date d'achat.

Annulation / Report :

L'Académie des Vins de Loire se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre d'inscrits est insuffisant à 8 personnes. Dans ce cas, l'inscription pourra être reportée sur une autre session ou l'intégralité des sommes versées sera remboursée à la personne ayant acheté le bon. En cas d'annulation de la part du stagiaire au plus tard 10 jours avant le début de la session, l'intégralité du règlement sera restituée.

Si cette annulation intervient moins de 10 jours avant le début de la session, 50% du montant du stage reste acquis à l'Académie des Vins de Loire, qui encaissera la totalité du montant et remboursera 50% au stagiaire.

En cas de non-présentation au stage, ou de participation partielle à une session, aucun remboursement, aucune compensation ne sera possible.

Tarifs :

Ce document fait office de facture. Les tarifs sont ceux applicables à la date d'inscription. Ils s'entendent TTC et par personne. Ils incluent les supports pédagogiques, les vins, le buffet traiteur du 5e cours d'initiation et le prêt du matériel nécessaire au bon déroulement du cours.